



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE

Easylife Premium

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (ci-après : « CGU-CGV ») ont pour objet de définir les rapports contractuels et commerciaux entre la société EASYLIFE PREMIUM (ci-après : « EL'P ») d'une part, et toute personne ayant souscrit au service Easylife Premium (ci-après : le(s) « Membre(s) ») d'autre part.

La souscription au service Easylife Premium ainsi que toute commande passée avec le service Easylife Premium implique l'acceptation sans réserve par le Membre des présentes CGU-CGV et de leurs éventuelles mises à jour, le Membre se portant en outre garant de leur respect par les « Membres Associés » tels que définis ci-après.

L'utilisation du service Easylife Premium est également soumise à notre Politique de Protection des Données Personnelles et à notre Politique concernant les Cookies ainsi qu'à toute autre condition visée sur le site Easylifepremium.fr, lesquelles sont incorporées aux présentes CGU-CGV.

Les présentes CGU-GCV s'entendent sans préjudice des dispositions légales applicables en la matière et notamment celles prévues au Code de la consommation.

Le site Internet www.easylifepremium.fr (ci-après : « Site EL'P ») est édité par la société Easylife Premium, SARL au capital de 45 353.58 EUROS dont le siège est au 124 Rue d'Assas à Paris (75006), enregistrée au RCS de Paris sous le numéro B 400 675 237, (N° TVA intra-communautaire FR 74400675237 0038).

Le service Membre est joignable du Lundi au Vendredi 10 heures à 17 heures par email : contact@easylifepremium.com

Le Directeur de la publication est Monsieur Patrick Robin

Le site est Hébergé chez OVH

1. DEFINITIONS

Carte de Membre Virtuelle : extension que le Membre a la faculté d'installer inclus dans l'abonnement sur son navigateur lorsqu'il souscrit au Service EL'P et destiné à permettre une utilisation optimisée du Service EL'P.

Distributeurs : Désigne les partenaires d'EL'P autorisés à distribuer l'abonnement au Service EL'P. Une liste des distributeurs autorisés est disponible sur le site Easylife Premium.

Fiche Marchand : Désigne la page consacrée à chaque Marchand partenaire EL'P sur le Site EL'P.

Identifiant : Désigne un numéro d'identification personnel attribué à chaque Membre par EL'P.

Livraison : désigne la livraison gratuite des Produits, aux conditions standards de livraison du Marchand accessible sur le Site EL'P.

Marchand : Désigne toutes les plateformes d'e-commerce partenaires d'EL'P. Ces partenaires sont référencés sur le site Easylife Premium.

Membre : Désigne toute personne physique non commerçante âgée au moins de 18 ans résidant à une adresse physique en France métropolitaine, Corse ou à Monaco, ayant souscrit au Service EL'P et ayant reçu confirmation de cette inscription de la part d'EL'P.

Membres associés : Désigne les proches (conjoint, enfants, parents, frères et sœurs, colocataires) résidant à la même adresse postale que le Membre, et désignés par le Membre, dans la limite de 5 (cinq) personnes maximum, pour pouvoir bénéficier de l'accès au compte du Membre sans frais supplémentaire pendant la durée de validité de l'abonnement. Tout Membre associé mineur ne peut utiliser le Service qu'avec une autorisation parentale ou de son représentant légal.

Mot de Passe : Désigne un code personnel et confidentiel choisi par le Membre. Ce code peut être transmis aux Membres affiliés sous la responsabilité du Membre.

Partenaire : Désigne l'ensemble des Distributeurs et Marchands partenaires d'EL'P.

Plateforme(s) Marchande(s) : Désigne le site internet et/ou l'application mobile et/ou tout support numérique de vente en ligne des Marchands sur lesquels les Produits sont commercialisés.

Produits : Désigne les articles du catalogue des Marchands éligibles à la Livraison dans le cadre du Service EL'P. / Les Produits sont désignés sur les Plateformes Marchandes.

Retour : désigne le retour gratuit des Produits qui ont fait l'objet d'une Livraison dans le cadre du Service EL'P.

Service EL'P: Désigne l'ensemble des services contenus dans l'offre Easylife Premium, réservés aux particuliers pour leur usage propre et non-professionnel.

2. DESCRIPTION ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

EL'P est un service d'abonnement trimestriel, semestriel ou annuel permettant à ses Membres de bénéficier de la Livraison gratuite de façon illimitée en France Métropolitaine, Corse et à Monaco, et du Retour gratuit, pour les achats effectués sur les Plateformes Marchandes, dans les conditions détaillées ci-après.

Pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités du Service, les Membres effectuant des achats sur une Plateforme Marchande doivent renseigner leurs identifiants EL'P sur celle-ci, selon les modalités décrites aux présentes CGU-CGV, et avoir installé leur Carte de Membre Virtuelle (extension navigateur). Toutefois, les Membres peuvent choisir de ne pas installer la Carte de Membre Virtuelle

a. Commandes éligibles au Service Easylife Premium :

Le Service EL'P est disponible pour la plupart des achats en ligne effectués sur les Plateformes Marchandes à l'exception de certains articles que les Marchands peuvent exclure du Service EL'P. Les Produits éligibles au Service EL'P sont désignés sur chaque Plateforme Marchande.

Les articles suivants ne sont généralement pas éligibles au Service EL'P:

- articles ne pouvant être regroupés dans un colis en vue d'une livraison décrite comme standard dans les Conditions Générales de Vente du Marchand (ci-après : « CGV Marchands » ou « CGV ») ;
- produits issus de la Market Place d'un Marchand ;

L'éligibilité au Service EL'P ne suppose pas de minimum de commande, sauf conditions plus strictes prévues par certains Marchands, détaillées dans la Fiche Marchand correspondante.

Si une partie seulement de la commande est éligible au Service EL'P, les frais de livraisons applicables aux articles non éligibles seront à la charge du Membre.

b. Livraison :

Les Produits sont expédiés gratuitement à l'adresse du domicile du Membre ou à une autre adresse de son choix, dans la limite de deux adresses supplémentaires (adresse professionnelle, point relais, bureau de poste, etc.) renseignée lors de la commande.

Le mode de Livraison compris dans le Service EL'P est la livraison standard du Marchand ou la livraison via Colissimo.

Le cas échéant, le Membre pourra en outre bénéficier de tout autre mode de livraison ou avantage éventuellement proposé gratuitement ou à prix réduit par le Marchand dans le cadre du Service EasyLife Premium.

Le Marchand et/ou son transporteur restent pleinement et exclusivement responsables de la Livraison de la commande, qui s'effectue selon les CGV de chaque Marchand.

Tout retard, perte, avarie, ou difficultés de toutes natures en lien avec la Livraison de la commande devra être réglée directement auprès du Marchand ou de son transporteur, selon les conditions définies dans les CGV Marchands, sans préjudice de la possibilité pour le Membre de recourir à la Médiation dans les conditions décrites aux présentes CGU-CGV.

c. Retour des Produits :

Les Retours sont offerts dans la limite de 24 (vingt-quatre) retours par an chez l'ensemble des Marchands. Au-delà, les retours sont à la charge du Membre.

Toutefois, les Retours qui seraient dus à une erreur du Marchand ne seront pas comptabilisés.

Pour les conditions de remboursement, d'avoir ou d'échange des Produits et de prise en charge des frais de Retour dans le cadre du Service EL'P, le Membre est invité à consulter les CGV du Marchand concerné.

Comment effectuer un Retour ?

Pour retourner un Produit, le Membre doit suivre la politique de retour standard et les instructions du Marchand présentées sur le site internet de ce dernier.

d. Les marchands participants

La liste et le nombre des Marchands partenaires sont susceptibles de varier au fil du temps. Les Membres reconnaissent et acceptent que leur adhésion au Service EL'P ne dépend pas de la participation d'un Marchand spécifique et que sa disparition de la liste ne pourrait en aucun cas justifier un remboursement de l'abonnement ou le paiement d'une quelconque compensation.

Toutefois, sans que cela n'entraîne d'obligations pour EL'P, les Membres peuvent voter pour les sites marchands qu'ils souhaitent voir adhérer au programme dans le futur.

e. Autres avantages :

Le Service EL’P permet de disposer d’autres avantages ponctuels ou permanents. EL’P se réserve la possibilité, dans les limites autorisées par la loi applicable, de décider à tout moment d’ajouter, de modifier ou de retirer des avantages du Service EL’P, sous réserve de l’information préalable des Membres.

i. Médiation

Dans le cadre de la Médiation, EL’P fera ses meilleurs efforts pour accompagner le Membre et le SAV du Marchand dans leur recherche d’une solution à l’amiable, équitable et juste, lorsqu’un différend ne peut être résolu quinze (15) jours ouvrés après la première prise de contact du Membre avec le SAV du Marchand durant lesquels le membre aura effectué des démarches nécessaires et suffisantes (au minimum 3 mails de relances auprès du SAV du Marchand).

Dès la demande de Médiation faites par l’une des deux parties en conflit, Easylife Premium attribuera un contact unique (ci-après, le « Médiateur ») qui se chargera de prendre connaissance de tous les éléments (commandes, factures, email, capture d’écran, enregistrement audio ou de tchat, etc) fournis par chacune des parties. Le Médiateur fera ses meilleurs efforts pour établir une ou plusieurs recommandations dans un délai maximum de trente (30) jours ouvrés après réception du dernier envoi des éléments justificatifs.

Toute recommandation se base sur un jugement indépendant, établi sur des faits et en conformité avec la réglementation en vigueur. Si les deux parties en conflits s’entendent sur une recommandation faite par EL’P, chacune s’engage à appliquer la recommandation. Le SAV du Marchand pourra clôturer le dossier du Membre et le Membre cessera de contacter le SAV du Marchand et le Médiateur.

EL’P s’engage à ne percevoir aucune rémunération ou avantage quel qu’il soit des parties en conflit.

EL’P s’engage à garder confidentiel toutes les informations collectées et à les détruire sur simple demande du Membre une fois l’enquête finalisée. EL’P se réserve la possibilité d’être accompagné par des ressources externes (avocat, juriste, consultant, etc). Tout différend signalé par l’une ou l’autre des parties en conflit au-delà de deux (2) mois calendaire après la saisie d’une commande ne pourra être pris en compte.

ii. Autres services à venir

Le Membre en est informé dans le guide d’accueil du Service EL’P remis à l’adhésion ou, en temps utiles, par voie postale et/ou courriel et/ou SMS et/ou par voie d’affichage sur le site EL’P ou sur les Plateformes Marchandes participant à l’opération.

3. CONDITIONS D’ACCES ET D’UTILISATION DU SITE ET DU SERVICE

a. Généralités

L’accès au Service EL’P nécessite une connexion à internet haut débit. Il est précisé que les frais de connexion et d’accès à Internet sont à la charge du Membre.

EL’P met en œuvre tous les moyens afin d’assurer un accès au Site EL’P et au Service EL’P 24h/24, 7 jours/7 dans la limite des présentes CGU-CGV.

Toutefois, EL’P ne saurait être tenu pour responsable des éventuels problèmes ou dysfonctionnements de son site internet ou du site du Marchand qui empêcheraient l’accès aux différents Services EL’P, notamment et sans limitation, en cas de maintenance du Site EL’P ou du site du Marchand, ou en cas de mauvais paramétrage du navigateur du Membre.

EL'P fera son possible afin de résoudre tout problème qui lui serait imputable dans les meilleurs délais et fera ses meilleurs efforts pour prévenir les Membres d'une éventuelle opération de maintenance sur le site Easylife Premium.

- Accès au compte

Le Membre ne pourra accéder à son compte qu'après identification à l'aide de son Identifiant et de son Mot de passe sur le Service EL'P. Le Membre est responsable de toute utilisation de son compte. Il est tenu de garder secret ses Identifiant et Mot de passe et ne doit les communiquer à personne, à l'exception des Membres associés.

Le Membre s'engage à informer immédiatement EL'P en cas de perte ou de vol de ses Identifiant et Mot de passe, de soupçon d'utilisation ou d'accès non autorisé à son compte.

- Utilisation du Service EL'P

Pour bénéficier du Service EL'P sur la Plateforme Marchande, le Membre devra s'identifier à partir du Module EL'P lors de la finalisation de sa commande en indiquant ses Identifiants et Mot de Passe.

Si le compte est actif, aucun frais de livraison ne sera comptabilisé lors de la finalisation de la commande sous réserve que la dite commande concerne des Produits éligibles au service EL'P.

Il est précisé que le Service EL'P peut ne pas être disponible sur l'ensemble des supports numériques des Marchands (par exemple, les sites Web mobiles, Smartphone ou des applications de tablette).

b. Conditions d'accès des Membres associés

Les Membres associés sont soumis au respect des termes et conditions contenus dans les présentes CGU-CGV. Toute violation des présentes conditions par un Membre associé entraînera la responsabilité du Membre ayant souscrit au Service EL'P.

Le compte Easylife Premium est destiné à être utilisé uniquement par la personne qui enregistre le compte (et son/ses Membre(s) associés).

Le partage du compte Easylife Premium avec toute personne autre que les Membres Associés est interdit.

4. INSCRIPTION, RENOUVELLEMENT ET ANNULATION DES ADHESIONS,

b. Inscription

i. Prix du Service EL'P

Le Membre qui souscrit un abonnement au Service EL'P s'engage à payer le tarif applicable lors de l'inscription sur le Site EL'P ou sur le site du Partenaire.

Pour l'abonnement semestriel ou trimestriel, la cotisation est réglée en une fois au moment de la souscription ou du renouvellement. Pour l'abonnement annuel, la cotisation est réglée en une fois ou en 12 (douze) échéance mensualisées, au choix du Membre.

Les prix sont exprimés en euros (EUR) et s'entendent TVA comprise. EL'P se réserve le droit de modifier, de limiter ou de clôturer, à tout moment, une offre spéciale ou une réduction.

ii. Durée du Service EL'P

L'inscription au Service EL'P est valable pour une période initiale de trois (3) mois, six (6) mois ou un (1) an à compter de la réception par le Membre de la confirmation de l'activation de son abonnement, sauf offre promotionnelle à des conditions différentes.

iii. Territoire :

L'abonnement au Service EL'P est réservé aux personnes physiques résidant en France Métropolitaine, Corse et Monaco et disposant d'une carte bancaire émise en France par un établissement bancaire établi sur le territoire français. Les avantages du Service EL'P ne sont valables qu'en France Métropolitaine, Corse et Monaco.

iv. Paiement du Service EL'P

Seules les cartes de crédit (Visa, American Express, Mastercard) et Paypal sont acceptées pour le paiement de votre adhésion à Easylife Premium. Les cartes de crédit expirant moins de deux (2) mois après la souscription à l'abonnement ne seront pas acceptées.

L'abonnement au Service EL'P est non-remboursable sauf stipulation expresse dans les présentes CGU-CGV.

v. Sécurité des paiements

EL'P utilise le procédé de cryptage SSL pour sécuriser le paiement du Membre. Les données confidentielles associées à la carte bancaire ou au compte Paypal du Membre ne transitent donc pas sur les serveurs du site d'Easylife Premium et sont cryptées sur le serveur de la banque.

vi. Facturation du Service EL'P

EL'P se réserve le droit d'établir ou de mettre à disposition des factures dématérialisées et le Membre accepte cette forme de facturation.

Les factures électroniques seront mises à disposition du Membre dans l'espace « Mon compte » sur le Site EL'P.

EL'P accepte uniquement les adresses de facturation en France métropolitaine, Corse et Monaco.

c. Renouvellement automatique

Sauf abonnement promotionnel à des conditions différentes ou Adhésion Cadeau, et sauf dans l'hypothèse où le Membre aurait notifié à EL'P son souhait de ne pas renouveler son adhésion selon les modalités prévues aux présentes CGU-CGV, L'ADHÉSION AU SERVICE SE RENOUVELLERA AUTOMATIQUEMENT POUR LA MÊME PÉRIODE À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE D'ABONNEMENT, selon les conditions et le tarif standard en vigueur lors de ce renouvellement (hors promotion).

Le Membre notifie sa volonté de ne pas renouveler son abonnement via son [compte client](#), au minimum un (1) jour avant la date anniversaire de son abonnement.

Si l'adhésion n'a pas été annulée pendant cette période, EL'P est autorisé à effectuer un prélèvement de la cotisation sur la carte de crédit associée au dossier.

Article L136-1 du code de la consommation

« Le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu

avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de résiliation. Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction. Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. A défaut de remboursement dans les conditions prévues ci-dessus, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal ».

d. OFFRE D'ESSAI

EL'P pourra proposer des offres promotionnelles d'essai ou de découverte du Service EL'P soumises, sauf mention contraire, aux présentes CGU-CGV.

Le Membre ayant souscrit à une offre promotionnelle d'essai gratuite de trente (30) jours pourra choisir, à tout moment avant l'expiration de la période d'essai gratuite, de ne pas convertir cette offre en inscription annuelle payante en annulant son inscription au Service EL'P via la rubrique [Mon abonnement](#).

Si le Membre n'annule pas son inscription dans ce délai, l'abonnement annuel au Service EL'P commencera à courir 1 (un) mois après la souscription de l'offre gratuite d'essai.

e. ANNULATION / RÉSILIATION DU SERVICE EL'P

i. Droit de rétractation du Membre

Conformément aux dispositions de l'article L121-21 du code de la consommation, le Membre dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires suivants sa souscription au programme pour se rétracter. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, le Membre devra contacter le Service Membre pour lui notifier son intention d'activer son droit de rétractation, via le [formulaire de rétractation](#).

Suite à sa rétractation, et sous réserve de n'avoir bénéficié d'aucun avantage liés au Service EL'P, le Membre sera remboursé de la totalité des frais d'inscription au programme dans un délai maximal de 14 jours calendaires. Dans le cas contraire, EL'P se réserve la possibilité de déduire du remboursement les frais correspondant à l'utilisation du Service EL'P.

ii. Résiliation du Service EL'P par EL'P

EL'P se réserve le droit de résilier l'inscription au programme pour motifs légitimes, dans les limites autorisées par la loi applicable et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, dans les cas où:

- Le Membre ne s'acquitterait pas de sa cotisation sous un délai de quinze (15) jours à compter de la facturation
- Le Membre utiliserait le Service EL'P dans le but d'acheter des produits et de les revendre ou de faire livrer des produits directement à ses clients ;
- Le Membre aurait transmis à des tiers non admis son Identifiant et son Mot de passe de son compte « Easylife Premium » ;
- en cas de fraude, de tentative de fraude ou de vol effectués par le Membre sur www.easylifepremium.fr,

- en cas d'utilisation inappropriée ou de détournement du service Easylife Premium ;
- en cas d'agissements de nature à perturber le fonctionnement du site Internet www.easylifepremium.fr,
- plus généralement, en cas de non-respect des dispositions visées aux présentes conditions générales,
- Ou d'une façon générale à tout comportement visant à nuire à EL'P ou à ses partenaires et à menacer leur réputation ou leur équilibre financier.

Sous réserve des règles impératives éventuellement applicables, la résiliation pour motifs légitimes de l'abonnement par EL'P implique le blocage du compte et la perte de tous les droits et avantages qui y sont attachés, sans ouvrir à un quelconque dédommagement.

5. MODIFICATION DES CONDITIONS

Les présentes CGU-CGV seront amenées à évoluer au fil du temps et du développement du Service EL'P dans le but d'offrir aux Membres EL'P une qualité de service optimale. Il appartient aux Membres de se tenir régulièrement informés de l'évolution de ces conditions dans la rubrique CGU-GGV.

En cas de modification substantielle des CGU-CGV et/ou du Service EL'P, EL'P s'engage à prévenir le Membre dans un délai raisonnable précédant la mise en œuvre de celle-ci.

En cas d'augmentation du montant de l'abonnement annuel, semestriel ou trimestriel, aucune augmentation ne sera appliquée avant la date anniversaire de renouvellement de l'inscription du Membre.

6. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la souscription au Service EL'P et de son fonctionnement, EL'P collecte des données personnelles concernant le Membre. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à EL'P de traiter les demandes du Membre, lui faire profiter du Service et lui adresser des services complémentaires. Les destinataires de ces données sont EL'P et ses éventuels sous-traitants.

EL'P S'ENGAGE À NE JAMAIS LOUER OU VENDRE LES DONNÉES CONCERNANT SES CLIENTS.

Ces informations sont enregistrées dans le fichier clients d'EL'P et peuvent, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et de suppression auprès de :

Service Membres Easylife Premium – 27 bis rue de Copernic – 75016 Paris –

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Politique de Confidentialité](#).

7. LUTTE CONTRE LA FRAUDE A LA CARTE BANCAIRE

Les informations en rapport avec le paiement de votre abonnement font l'objet d'un traitement automatisé de données. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude à la carte bancaire.

Ogone et EL'P chez qui vous effectuez votre achat sont les destinataires des données en rapport avec votre commande. La non-transmission des données en rapport avec votre commande empêche la réalisation et l'analyse de votre transaction.

La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec votre commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par Ogone. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant via contact@easylifepremium.com. Merci de votre compréhension.

8. LES ACHATS D'ADHESION CADEAU.

L'« Acheteur-cadeau » peut offrir une adhésion au Service EL'P (ci-après : l'« Adhésion-cadeau») à un tiers (ci-après : le «Bénéficiaire-cadeau»).

a. Acceptation des conditions

Le Bénéficiaire-cadeau accepte les présentes CGU-CGV lors de l'activation de son compte dans le cadre d'une adhésion-cadeau.

b. Cotisation cadeau

L'Acheteur-cadeau accepte de payer le tarif applicable pour l'Adhésion-cadeau. Seules les cartes de crédit sont acceptées pour l'achat d'Adhésion cadeau. Les frais d'Adhésion cadeau sont non remboursables.

c. Contact

EL'P recueillera les noms de l'Acheteur-cadeau et du Bénéficiaire-cadeau et leurs adresses e-mail afin d'envoyer des e-mails notifiant l'Acheteur-cadeau et le Bénéficiaire du cadeau de l'Adhésion-cadeau. Les Adhésions-cadeau ne peuvent être transférées à une autre personne que le bénéficiaire désigné par l'Acheteur-cadeau lors de l'achat de l'Adhésion-cadeau.

d. Risque De Perte

EL'P attire l'attention de ses Membres concernant la perte des emails à l'occasion de l'achat d'une adhésion cadeau. EL'P ne peut être tenu responsable en cas de blocage ou de suppression de l'email avant que le destinataire du cadeau n'active un abonnement.

9. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Tous les éléments propres à EL'P (nom, marques, Module, etc.) ainsi que tous les éléments édités sur le site www.easylifepremium.fr (comprenant notamment mais pas exclusivement tous sons, images, photographies, vidéos, écrits, animations, programmes, charte graphique, bases de données, logiciel, et autre technologie sous-jacente) appartiennent à EL'P, à ses concédants de licences ou à ses Partenaires et sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle pour le monde entier.

La reproduction ou la représentation des signes distinctifs d'EL'P et/ou de tout ou partie du site www.easylifepremium.fr, en ce compris les marques, textes, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans autorisation écrite préalable d'EL'P, est strictement interdite.

10. RESPONSABILITE ET GARANTIES

a. Généralités

Sans préjudice du b. ci-dessous, EL'P est responsable de plein droit à l'égard du Membre de la bonne exécution de ses obligations aux termes des présentes CGU-CGV.

EL'P adhère au Code Déontologique de la **Fevad** (Fédération du e-commerce et de la vente à distance)

b. Exclusion / limitation

EL'P n'étant ni fournisseur, ni fabricant, ni distributeur des Produits fournis par les Marchands et n'étant pas d'avantage en charge de la Livraison ou du Retour, la responsabilité d'EL'P ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit du fait des Produits (y compris si ces Produits sont défectueux ou endommagés), ou en lien avec leur Livraison ou leur Retour.

Toute question ou réclamation concernant les Produits commandés en utilisant le Service EL'P s'effectuera directement avec le Marchand concerné, sans préjudice de la possibilité de recourir à la Médiation dans les conditions décrites à l'article 2.i.e.

EL'P ne pourra être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes de toute éventuelle anomalie de fonctionnement du Service EL'P indépendante de sa volonté et/ou hors de son contrôle.

De même, EL'P n'est pas responsable des anomalies constatées sur des offres proposées au Membre chez des Marchands ou sur le réseau Visa, ainsi que de toute utilisation de données d'identification personnelles par un Marchand (qu'elles soient fournies au Marchand par le Membre lui-même ou par EL'P conformément à la Politique de confidentialité).

Enfin, la responsabilité d'EL'P ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable au Membre du Service, ou à un cas de force majeure imprévisible, irrésistible et extérieur.

En tout état de cause et sous réserve de lois impératives éventuellement applicables en la matière, il est expressément entendu que LA RESPONSABILITÉ D'EL'P NE SAURAIT EXCÉDER LE MONTANT DE LA COTISATION AU SERVICE EL'P PAYÉE PAR LE MEMBRE.

11. DIVERS

En cas de contradiction entre les présentes CGU-CGV et tout contenu présent dans les autres sections ou liens du Site EL'P, les conditions contenues dans ce document prévalent.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGU-CGV (y compris leur mise à jour) étaient jugées nulles ou illicites, cette nullité n'aurait pas pour effet d'entraîner la nullité des autres dispositions de ces conditions.

Pour toute information, réclamation ou question relative au Service Easylife Premium, le Membre est invité à contacter le service Membre.

Coordonnées du service membre : contact@easylifepremium.com

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français.

Seule la version française des présentes conditions générales de vente fait foi.

Tout litige susceptible de résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales et de ses suites sera porté devant les tribunaux compétents.